

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 1^{er} décembre 2021



AMI CONSTRUIRE AVEC LES MATERIAUX BIOSOURCES ET LA TERRE CRUE

« *Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue* »
Annonce des projets sélectionnés
dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt
1^{re} session - la construction neuve



Appel à manifestation d'intérêt « Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue » 1^{re} session - la construction neuve Annonce des projets sélectionnés

Dans la continuité de la démarche bretonne pour le développement de l'usage des éco-matériaux et matériaux biosourcés initiée en 2013, l'État, l'ADEME et la Région Bretagne ont lancé au printemps dernier un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la thématique « *Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue* », coordonné par la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées [FB]². Les projets retenus pour la première session viennent d'être sélectionnés par un jury composé de l'Etat, l'ADEME, la Région Bretagne, [FB]² et Batylab.

L'objectif de cet AMI*

L'objectif était de proposer aux collectivités territoriales bretonnes **de dédier des fonciers et des immobiliers publics à la construction de projets valorisant les solutions à base de biosourcés et de terre crue**. Cet AMI vise à proposer un accompagnement gratuit aux maîtrises d'ouvrage publiques, porteuses d'un projet de construction neuve ou d'extension de bâtiment, avec une part significative de matériaux biosourcés (y compris la terre crue). Les candidats retenus bénéficient d'un accompagnement « à la carte » par [FB]² et l'ensemble de son réseau pour que leur volonté se traduise en projets concrets.

**Cet AMI ne délivre pas de subvention.*

Les bénéficiaires de l'AMI

- les communes et groupement de collectivités territoriales,
- les conseils départementaux,
- le Conseil régional,
- l'État et ses opérateurs (bâtiments universitaires par exemple),
- les bailleurs sociaux,
- les établissements publics,
- les entreprises publiques locales,
- les parcs naturels régionaux.

uniquement pour des projets de constructions neuves y compris les extensions, notamment :

- les bâtiments tertiaires et les logements en maîtrise foncière publique,
- les projets présentant un niveau de maturité opportun (idéalement en phase de programmation).

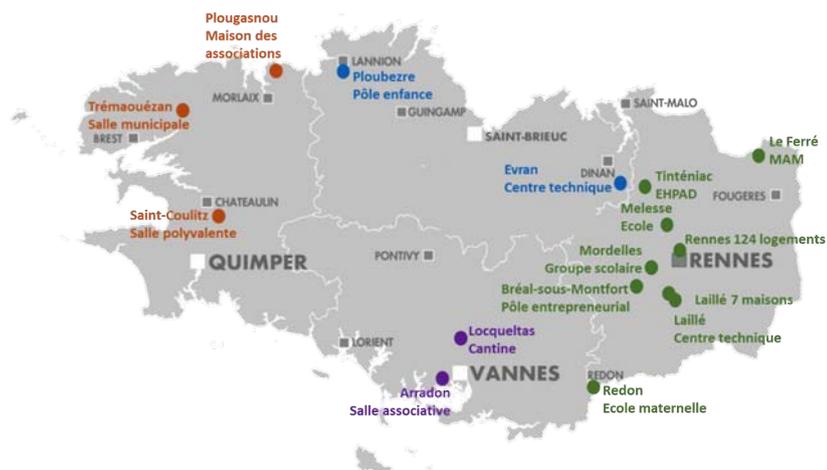
Des projets retenus selon des critères d'éligibilité

Parmi les critères d'éligibilité, on peut notamment citer une quantité minimale de biosourcés à atteindre, à l'instar du ratio utilisé dans le label « **Bâtiment biosourcé** » ainsi qu'un nombre minimum d'éco-matériaux issus de filières différentes – **bois, paille, terre crue, chanvre et lin, ouate de cellulose, textile recyclé, algues, roseaux**.

Les projets retenus*

Parmi les **45 projets** identifiés dans le cadre de l'AMI, **18** ont confirmé leur candidatures et **18** ont été retenus.

- 2 projets en Morbihan
 - 3 projets en Finistère
 - 2 projets en Côtes d'Armor
 - 11 projets en Ile-et-Vilaine
-
- Petite enfance / scolaire : 6
 - Logement / EPHAD : 5
 - Maison des associations / salle polyvalente : 4
 - Centre technique : 2
 - Pôle entrepreneurial : 1



22 Evran

Centre technique municipal - 600 m²
 Maître d'ouvrage : commune d'Evran
 Phase de pré-programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois : structure, charpente, planchers si niveau R+1, doublage OSB, habillages extérieurs, isolation des espaces de vie et des bureaux : chanvre, laine de bois, paille ou ouate de cellulose.

22 - Ploubezre

Pôle enfance-jeunesse - 450 m²
 Maître d'ouvrage : commune de Ploubezre
 Phase de pré-programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois
 Ouate de cellulose
 Terre crue
 Revêtements à base d'algues

29 - Plougasnou

Maison des associations - 600 m²
 Maître d'ouvrage : commune de Plougasnou
 Phase d'esquisse

Matériaux biosourcés et terre crue prévus

Bardage en lame de bois / Ossature bois porteuse / Charpente bois / Isolation laine de bois. Faux-plafond en fibre-de-bois / Menuiseries intérieures en hêtre du pays / Revêtements de sols en marmoleum (huile de lin+ résine de pin + farine de bois + jute) et plancher contrecollé / Cloisons en brique en terre crue & paille.



© CALC architecture

29 - Saint-Coulitz

Salle polyvalente - 260 m²

Maitre d'ouvrage : commune de Saint-Coulitz
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Murs existants à réhabiliter en terre/pierre/chaux.
L'utilisation de matériaux biosourcés (bardage bois, isolation en fibre de bois) d'une part, et le recours aux systèmes constructifs en filières sèches (ossature/charpente/plancher bois) sont privilégiés.
La maîtrise d'ouvrage se montre favorable à la mise en œuvre de la paille.

29 - Trémaouézan

Salle polyvalente - 250 m²

Maitre d'ouvrage : commune de Trémaouézan
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois,
Isolation paille des murs et toiture,
Plancher à structure bois sur vide sanitaire
Bardage bois
Finition intérieure en enduit terre-chaux dans la salle principale,
Menuiseries bois à vitrages isolants

35 - La communauté de communes de Brocéliande

Pôle entrepreneurial - 1400 m²

Maitre d'ouvrage : communauté de communes de Brocéliande
Phase de finalisation de la conception

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Murs en terre (réutilisation terre du site)
Isolation textile recyclé, Ouate de cellulose, fibre de bois
Charpente bois, ossature bois
Bardage bois châtaignier
Plancher bois intérieur et extérieur



Pôle entrepreneurial de la communauté de communes de Brocéliande (35), esquisse.

35 - Laillé

Centre technique municipal - 1460 m²
Maitre d'ouvrage : commune de Laillé
Phase Esquisse

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois pour toute la partie structurale, avec isolation laine de bois et/ou biofib (mélange lin et chanvre).

A l'étude pour les bureaux : une partie de l'isolation en paille avec enduit terre intérieur.

Peinture aux algues, revêtement en linoléum

Vêtements extérieurs : bardage bois en essence locale type châtaignier ou équivalent.

35 - Laillé

Hameau 7 maisons ZAC de La Touche -
Environ 770 m² de SHAB
Aménageur : Territoires Publics
Phase programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Pas de matériaux définis à ce stade, proposer des maisons avec des matériaux biosourcés qui soient « dans les prix du marché » pour mettre en avant le caractère reproductible.

35 - Le Ferré

Maison d'assistantes maternelles -160 m²
Maitre d'ouvrage : commune de Le Ferré
Phase programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Il est prévu un bâtiment construit en éco-matériaux, pierre avec extension bois et isolation à étudier (laine de bois, enduit chaux-chanvre).

35 - Melesse

Extension école élémentaire - 960 m²
Maitre d'ouvrage : commune de Melesse
Phase esquisse

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Portiques et charpente bois pour le niveau haut,
Parois verticales et toitures de l'étage en caissons
ossature bois : parement bois bardage douglas brut,
Caisson MOB 200, Isolation en âme 200 ouate de
cellulose + doublage extérieur Pavatherm 60 mm
Murs pignons : mur à ossature bois rempli par un
mélange de terre allégée - mélange 35 cm épaisseur
de terre du site et fibres (paille ou chanvre)

Enduits de finitions extérieur et intérieur en 3
passes : terre et sable / chaux



35 - Mordelles

Équipement public Sermon comprenant une école et une cuisine centrale - 3000 m²
Maitre d'ouvrage : commune de Mordelles
Phase programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Niveau E3C2 du label E+C- visé
Niveau 3 du label bâtiment biosourcé (cible à 36 kg/m² de surface plancher), avec des souhaits autour du bois et de la paille et la réutilisation de la terre du site d'implantation.
Une démarche autour de la terre crue en rappel de l'histoire du patrimoine mordelais sur ce matériau
Une réflexion en termes d'économie circulaire (cradle to cradle)

35 - Redon

Ecole Charlie Chaplin - 600 m²
Maitre d'ouvrage : commune de Redon
Phase esquisse



Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois,
Bardage bois,
Toiture monopente isolant fibre de bois,
Menuiseries extérieures en bois/alu,
Façade en béton de chanvre enduit intérieur terre
Murs refend ossature bois et BTC
Dalle de plafond : plaque en fibre de bois,
Peinture sans COV,
Sol en caoutchouc

35 - Rennes

ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes
Lots 29 et 30 - Keredes 62 logements
4000 m² SHAB
Aménageur : Territoires Publics
Phase esquisse

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Structure porteuse en Béton (planchers, refends et poteaux), Murs de façade en ossature bois.
Charpente, menuiseries intérieures et extérieures, plinthes en bois.
Isolation en chanvre et/ou ouate de cellulose.
A l'étude : platelage bois pour les coursives et balcons et enduit en terre crue ou mur d'adobes pour le hall d'accueil ou la salle partagée

35 - Rennes

ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes - Espacil
Habitat - Lot 31 - 24 logements 1495 m² SHAB
Aménageur : Territoires Publics
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Matériaux biosourcés et terre crue prévus
Structure poteau/poutre béton avec MOB et vêtue métallique
Mur en terre crue dans le hall
Isolation biosourcée : ouate de cellulose ou textile recyclé ou fibre de bois
Peinture biosourcée à base d'algues
Réemploi pour matériaux sol du hall à base des matériaux de démolition de 2 barres d'immeubles

35 - Rennes

ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes - Secib Lot
32 - 38 logements 2450 m² SHAB
Aménageur : Territoires Publics
Phase
esquisse



Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bâtiment mixte béton & bois : béton porteur, plancher refend, mur ossature bois
Variante en appel d'offres peintures biosourcées & isolants biosourcés (ouate de cellulose, textile recyclé)
Etude des possibilités de réemploi (bordures extérieures, halls, portes, interrupteurs etc...)
A l'étude : aménagements extérieurs en terre crue.

35 - Tinténiac

Maison Sainte-Anne de Tinténiac
EHPAD 5000 m²
Maître d'ouvrage : SA HLM Les Foyers
Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois : menuiseries extérieures, bardage (administration)
Enduit à la chaux pour les maisons
Béton de chanvre : isolation
Terre crue et paille : bauge pour le bâtiment animations

© NeM / Ninety et Marca Architectes
et Studio 1984



56 - Arradon

Maison des associations - 650 m²

Maitre d'ouvrage : commune d'Arradon

Phase de pré-programmation

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Non défini à ce stade précoce de projet, l'accompagnement proposé par l'AMI définira le choix des matériaux

56 - Locqueltas

Cantine - 800 à 1000 m²

Maitre d'ouvrage : commune de Locqueltas

Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Non défini à ce stade précoce de projet, l'accompagnement proposé par l'AMI définira le choix des matériaux

Une nouvelle session prévue en 2022

Une seconde session d'appel à candidatures ouverte à la construction neuve et à la réhabilitation est prévue en 2022.

Le calendrier pressenti à ce jour est le suivant :

Début avril 2022 : lancement de la session 2022 - ouverture réception des candidatures

20 juillet 2022 : clôture réception des candidatures

Juillet-août 2022 : analyse des candidatures

Courant septembre 2022 : sélection des candidats retenus

Octobre 2022 : début de l'accompagnement des porteurs de projets

Les porteurs de l'AMI

Financeurs : l'État (DREAL), l'ADEME et la Région Bretagne

Interprofessions : la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées [FB]²

Partenaire : Batylab

La **coordination de l'AMI** est réalisée par la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées « [FB]² ». Celle-ci regroupe des filières de matériaux de la construction poursuivant un but commun : la promotion et l'aide au développement en Bretagne des matériaux biosourcés et des techniques associées, dans le respect de l'environnement et de la santé, auprès des collectivités territoriales, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des maîtres d'œuvre et plus généralement des acteurs du bâtiment. [FB]² représente 8 filières d'éco-matériaux :

Les "biosourcés" : le bois, la paille, les lin et chanvre, les algues, le roseau.

Les "géosourcés" : la terre crue.

Les "recyclés" : la ouate de cellulose (recyclage de journaux), le textile recyclé.

Les contacts

Contact presse

Aude MESSAGER | Agence Rond Vert

06 29 15 89 91 - aude@rondvert.com

Contact [FB]²

Fédération Bretonne des Filières Biosourcées

Julie POISSON - julie.poisson@fb2.bzh